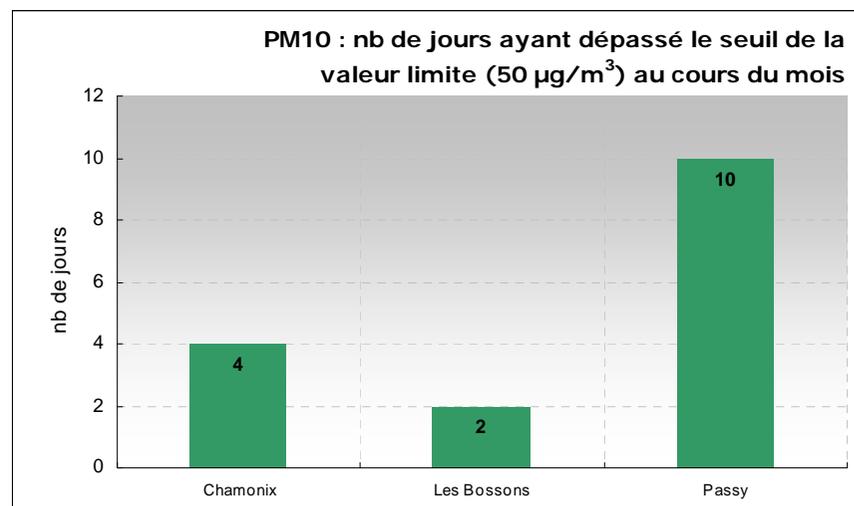
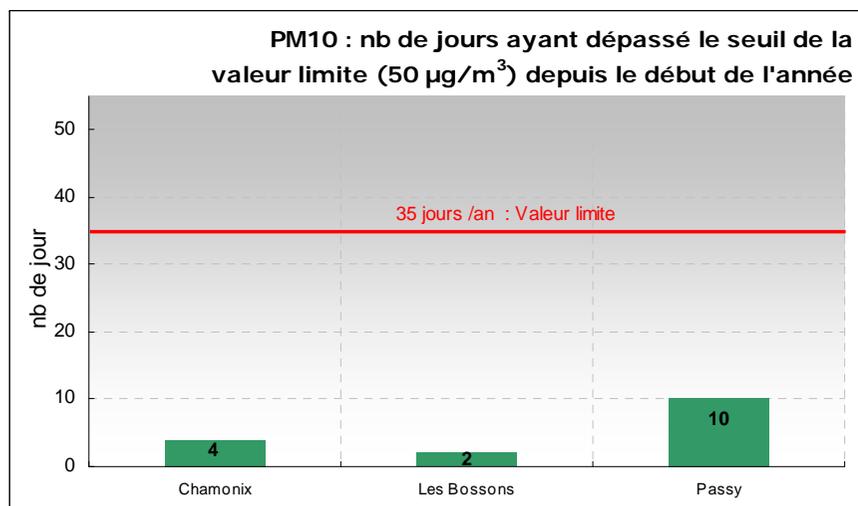
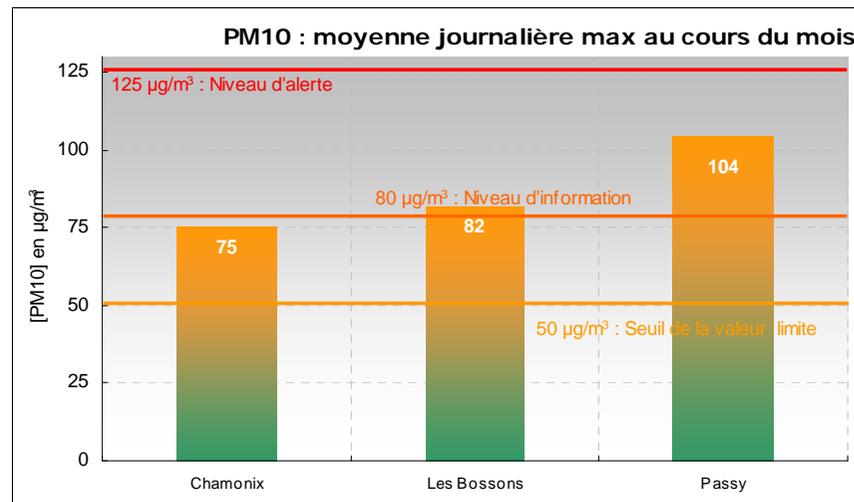
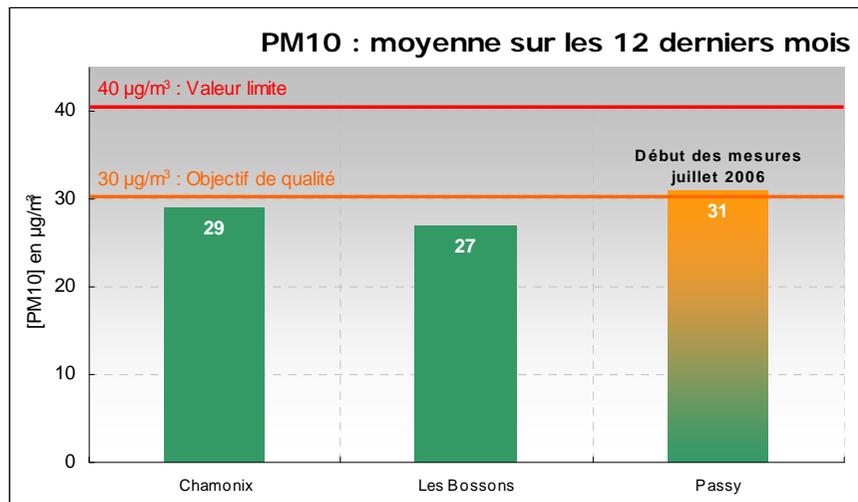




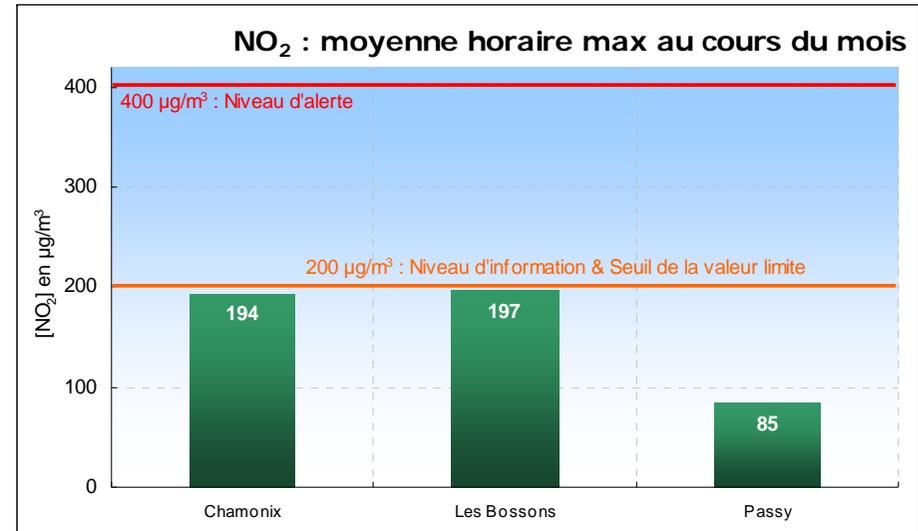
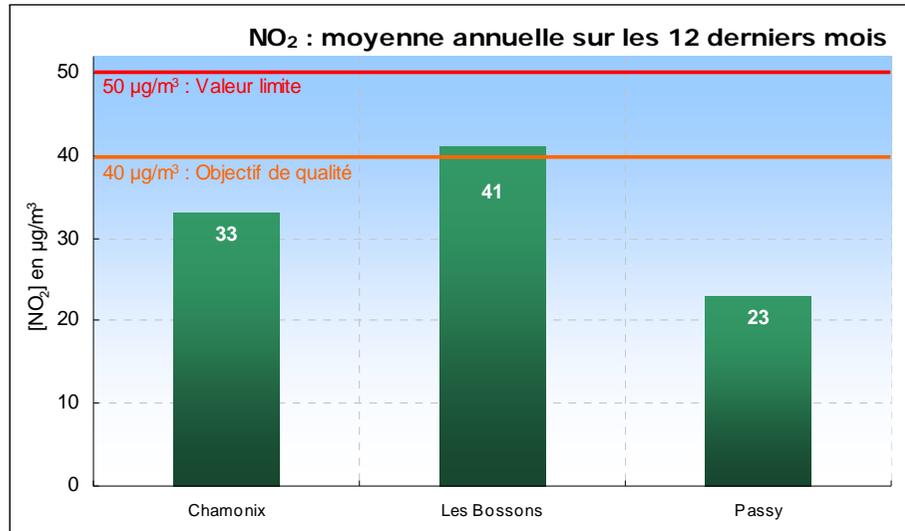
# Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

janvier 2008

## Poussières en suspension (PM10)



## Dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)



### Commentaire

Des pics de pollution ont marqué le début et la fin du mois de janvier (du 1<sup>er</sup> au 3 et du 27 au 31) sur la basse vallée de l'Arve et la vallée de Chamonix. Les concentrations relevées en poussières de taille inférieure à 10 microns ont amené des dépassements du niveau d'information et de recommandations. La persistance de l'épisode de la fin décembre sur la vallée de Chamonix a même conduit à placer la zone en alerte le 1<sup>er</sup> janvier.

Les niveaux maximums enregistrés en dioxyde d'azote sont élevés à Chamonix et aux Bossons mais n'ont pas dépassé le seuil d'information et de recommandations.

En moyenne sur les douze derniers mois l'objectif de qualité n'est pas respecté à Passy pour les particules ni aux Bossons pour le dioxyde d'azote.

On notera le nombre important de jours dépassements du 50 µg.m<sup>-3</sup> pour les particules à Passy: 10 jours pour une valeurs limite annuelle de 35 jours.